

Engagements Responsables et Ethiques de la filière achat du Groupe La Poste

Madame, Monsieur,

Première entreprise française de proximité humaine, et désormais entreprise à mission, Le Groupe La Poste poursuit son engagement d'être un créateur de valeur et de lien social à long terme pour chacune de ses parties prenantes. La Politique Achats décline ces engagements pour la filière achats et s'appuie sur les programmes de conformité et de Responsabilité Sociétale (RSE). Elle donne un cadre pour exercer nos métiers dans le respect des législations s'appliquant au Groupe et conserver la confiance que nous accordent nos clients et nos partenaires.

Les engagements ci-dessous formalisent les principes régissant le Groupe La Poste, avec pour ambition qu'ils soient mis en œuvre conjointement par ses collaborateurs, dont ceux de la filière achats, ses fournisseurs et ses sous-traitants, instituant ainsi une relation client-fournisseur responsable et engagée.

A ce titre, vous certifiez :

- Connaître la Politique Achats du Groupe et les politiques thématiques qui en découlent ;¹
- Connaître les règles et les procédures achats du Groupe La Poste ;²
- Connaître le Code Ethique et Anticorruption en vigueur réaffirmant les 3 principes du Groupe La Poste: « Tolérance Zéro », « Tous concernés », « Tous vigilants » ;³
- Respecter la confidentialité des informations reçues d'un fournisseur ou d'un prestataire ou obtenues dans le cadre de recherches via les systèmes d'informations, notamment ceux de la Direction des Achats du Groupe ;
- Ne pas rechercher, lors de l'utilisation des systèmes d'informations en question, des informations dépassant le cadre de votre périmètre de responsabilité ou celui de votre mission ;
- Respecter l'ensemble des principes éthiques et ceux relatifs à la conformité suivants :
 - Préserver une indépendance en matière de décision et d'action :
 - Respecter la politique cadeaux et invitations et notamment connaître les interdictions et les conditions d'acceptation ou d'octroi d'un cadeau ou d'une invitation ;⁴
 - Ne pas posséder d'intérêts financiers dans une entreprise fournisseur de La Poste, dès lors que cette détention est susceptible de créer un conflit d'intérêts, cela concerne en particulier la détention de participations au sein d'entreprises non cotées en Bourse.Par ailleurs, il est important de déclarer toute situation dans laquelle votre intérêt personnel semble interférer avec l'exercice indépendant, impartial et objectif de vos fonctions⁵.
 - Sensibiliser les prescripteurs à la déontologie en matière d'achat :
 - Suivre le processus achats et bien intégrer l'ensemble des éléments contractuels permettant d'être en conformité avec les exigences réglementaires et assurant une continuité de notre responsabilité et nos engagements RSE ;
 - Agir vis-à-vis des fournisseurs avec honnêteté et probité :
 - Partager la Politique Achats du Groupe et les politiques thématiques qui en découlent ;⁶
 - Veiller à ne pas créer ou accepter en connaissance de cause des conditions qui seraient économiquement non viables globalement pour le fournisseur.
 - Signaler au déontologue⁷ tout risque d'atteinte grave aux droits humains, aux libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité des personnes, ou à l'environnement, ainsi que tout manquement à la probité (favoritisme, trafic d'influence, etc.) dont j'aurais connaissance dans le cadre de mes missions, au sein du Groupe La Poste ou chez l'un des fournisseurs ou des prestataires.

¹ [Politiques Achats](#)

² [Règles d'Achats La Poste](#)

³ [Code Ethique et Anticorruption](#)

⁴ [Politique cadeaux et invitations et le mémo pocket à l'attention des collaborateurs](#)

⁵ [Politique conflits d'intérêts : mémo pocket à l'attention des collaborateurs et modèle de déclaration](#)

⁶ [Charte Achats Responsables et éthiques du Groupe La Poste](#)

⁷ [Dispositif d'alerte collaborateur](#)